



Acte télétransmis en préfecture  
le - 7 OCT. 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Acte publié électroniquement  
le - 7 OCT. 2022

**DÉLIBÉRATION N° 23**

VILLE DE LEVALLOIS

Centre Communal  
d'Action Sociale

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DE LA SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2022**

Objet : Mise à jour du tableau des effectifs du personnel permanent du CCAS au  
1<sup>er</sup> octobre 2022

Nombre de Membres composant le Conseil d'Administration	11	Votes pour	10
Nombre de Membres en exercice	11	Votes contre	/
Nombre de Membres présents	7	Abstentions	/

*Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Levallois, dûment convoqué en vertu de l'article R123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le 20 septembre 2022 par Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du CCAS, s'est réuni le 27 septembre 2022, dans la salle Aristide Briand située au rez-de-chaussée en l'Hôtel de Ville de Levallois, sous la présidence de Madame Martine ROUCHON, Vice-présidente du Conseil d'Administration du CCAS.*

**Administrateurs présents :**

Madame Martine ROUCHON, Madame Marie COMBELLE, Madame Hélène COURADES,  
Monsieur Baptiste NOUGUIER élus par le Conseil Municipal.

Madame Marie-Paule BLADIER, Monsieur Joël BARDEL, Monsieur François LASSALLE-  
CLAUX Administrateurs nommés par Madame le Maire.

**Administrateurs représentés :**

Madame Agnès POTTIER-DUMAS, Maire-Présidente par Madame Martine ROUCHON  
Madame Valérie FOURNIER, par Madame Marie COMBELLE  
Monsieur Laurent PASCAL, par Monsieur LASSALLE-CLAUX

**Administrateur absent:**

Monsieur Olivier FEVRIER

**Administrateur excusé : /**

*Du procès-verbal de cette séance a été extrait ce qui suit*

**MISE A JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL PERMANENT DU  
CCAS – AU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2022**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser le tableau des effectifs du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à la date du 1<sup>er</sup> octobre afin de prendre en compte les mouvements de personnel intervenus au cours de l'année (un départ à la retraite, le recrutement de deux agents), l'avancement de trois agents au grade supérieur, et la création d'un poste d'Assistant socio-éducatif,

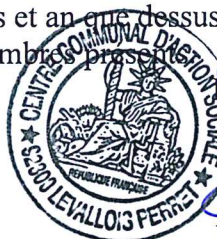
**APPROUVE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : le tableau des effectifs, tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 1<sup>er</sup> octobre 2022 :

GRADE	NOMBRE DE POSTES SITUATION ANCIENNE	POSTE CRÉÉS OU MODIFIÉS	POSTES OCCUPÉS		POSTES VACANTS/ NOUVELLE SITUATION
			titulaire	contractuel	
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>					
Attaché principal	0	0	1	1	0
Attaché territorial	2	-1	0	1	0
Rédacteur	2	-1	0	0	1
Adjoint administratif territorial principal 1ère classe	3	0	0	2	1
Adjoint administratif territorial principal 2ème classe	4	0	0	3	1
Adjoint administratif territorial	3	0	0	2	1
<b>FILIÈRE SANITAIRE ET SOCIALE</b>					
Assistant socio-éducatif 2ème classe	1	0	1	1	1
<b>FILIÈRE TECHNIQUE</b>					
Agent de maîtrise principal	2	0	0	2	0
Agent de maîtrise	3	0	1	3	0
Adjoint technique territorial principal 2ème classe	4	-2	1	2	2
Adjoint technique territorial	6	-1	2	2	3
<b>Total des effectifs</b>	<b>30</b>	<b>-5</b>	<b>6</b>	<b>19</b>	<b>3</b>

ARTICLE 2 : d'autoriser Madame la Présidente ou la Vice-présidente à signer tout document relatif à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,  
Et ont signé au registre les membres présents,



Pour extrait conforme,  
Madame le Maire – Présidente,

*(Signature)*  
Martine ROUCHON  
Vice-présidente du CCAS

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

mise à jour du tableau des effectifs du personnel permanent du CCAS au 1er octobre 2022

---

**Date de transmission de l'acte :** 07/10/2022

**Date de réception de l'accusé de réception :** 07/10/2022

---

**Numéro de l'acte :** 20220923 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 092-269200424-20220927-20220923-DE

---

**Date de décision :** 27/09/2022

**Acte transmis par :** Marie-Odile FROGER DELAPIERRE

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.  
4.1.1. création, transformation, suppression de poste